TOTAL FAIT DU SALE :

La Finance complice ?

RECLAIM Finance

GREENPEACE

TOTAL FAIT DU SALE :
La Finance complice ?

Auteurs :
Lucie Pinson, Reclaim Finance
Florence de Bonnafos, Greenpeace France

Contributeurs :
Paul Schreiber, Reclaim Finance
Ryan Cooper, Reclaim Finance
Edina Ifticene, Greenpeace

Remerciements à :
Clark Williams-Derry, IEEFA
Follow This

Mise en page :
Jordan Jeandon, Graphic designer

Date de publication :
Février 2021

SOMMAIRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF **4**

RETOUR SUR LA RÉSOLUTION CLIMAT 2020 **6**

LES ANNONCES DE TOTAL PASSÉES AU CRIBLE **10**

a/ Un engagement circonscrit a l'europe 11

b/ Des émissions amenées à croître hors Europe 12

Encadré : Wonderland - Total se paie son scénario climat 14

c/ Des barils un peu moins polluants 16

d/ Plus de renouvelables mais encore plus de fossiles 18

Encadré : EACOP: Total aime toujours le pétrole 20

LA FINANCE FACE À TOTAL **22**

a/ Les banques et investisseurs derrière Total 22

b/ Contourner Total le plus longtemps possible 23

c/ Engager Total, oui mais comment ? 24

Encadré : Say on climate vs résolution climat ? 26

d/ Stopper Total dans son expansion 28

NOS DEMANDES **30**

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Un nombre croissant d'acteurs financiers français et internationaux s'engagent à atteindre la neutralité carbone (net-zero) et à aligner leurs activités avec l'objectif de 1,5°C. D'autres se réfèrent directement aux objectifs de l'Accord de Paris. Ce briefing souligne les enjeux liés à l'atteinte de ces objectifs à travers le cas de Total SE.

En tant que cinquième capitalisation du CAC 40, Total SE figure dans les portefeuilles d'investissement de la majorité des investisseurs français et bénéficie des financements et couvertures d'assurance des grandes banques et sociétés d'assurance françaises. La major pétrolière et gazière est aussi le premier émetteur de gaz à effet de serre du CAC40 et l'un des plus gros émetteurs internationaux.

En 2020, Total a produit 447 unités d'énergies fossiles pour 1 d'énergies renouvelables. Or malgré sa volonté de se renommer TotalEnergies, la major continue d'investir massivement dans le développement de nouveaux projets d'énergies fossiles, comme le très controversé projet pétrolier d'EACOP entre l'Ouganda et la Tanzanie, ou des projets d'énergies fossiles en Arctique.

90% de ses dépenses d'investissements demeurent orientées vers les énergies fossiles et l'évolution de sa production d'hydrocarbures nous amène vers une augmentation de plus de 50% de cette dernière entre 2015 et 2030. En 2030, les émissions de CO2e de Total devraient excéder de 200Mt les émissions maximales autorisées pour s'aligner sur une trajectoire à 1,5°C. L'ambition affichée d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 n'est donc que de la poudre aux yeux.

Ainsi, la manière dont les acteurs financiers français adaptent leur relation à Total SE dans un contexte d'urgence climatique est un bon indicateur de la sincérité de leurs engagements précités, et des défis liés à leur succès. Ce briefing analyse les promesses climatiques du groupe, ainsi que la manière dont les acteurs financiers ont jusqu'à présent traité un tel poids lourd du secteur énergétique. Il présente enfin les pistes d'actions possibles.

Les efforts déployés pour l'atteinte d'objectifs climatiques de long terme peuvent être analysés à travers deux axes structurants et complémentaires des politiques climat adoptées par les acteurs financiers.

Le premier suit une approche globale qui couvre l'intégralité des portefeuilles des acteurs financiers et des entreprises qu'ils soutiennent. A cet égard, les premiers n'atteindront leurs objectifs climatiques que si les entreprises qu'ils soutiennent alignent leurs activités sur ces mêmes objectifs. Il s'agit donc, pour les acteurs financiers, soit d'exclure de leurs soutiens les entreprises non alignées, soit de les pousser à se transformer vite pour s'aligner sur ces objectifs.

On peut citer à titre d'exemple l'initiative de résolution climat déposée en vue de l'assemblée générale de Total SE en 2020 par 11 actionnaires dont Meeschaert AM, La Banque Postale Asset Management et Crédit Mutuel. Bien qu'elle demandait au premier pollueur français d'adopter des objectifs de décarbonation de ses activités de manière à s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris, AXA, Amundi, Natixis, et de nombreux autres, ont voté contre.

Le deuxième suit une approche sectorielle visant à trouver des solutions immédiates pour les secteurs les plus polluants, lesquels s'avèrent concentrer aussi les plus lourds risques ESG et financiers. Pour une entreprise gazière et pétrolière, il s'agit des hydrocarbures non conventionnels - gaz et pétrole de schiste, sables bitumineux et forages en Arctique et en eaux très profondes.

Les principaux acteurs de la place financière de Paris ont déjà adopté des mesures sur certains de ces secteurs, mais celles-ci s'avèrent lacunaires et insuffisantes pour enrayer leur développement. Pour reprendre l'exemple de Total SE, tous continuent de soutenir la major alors que celle-ci se développe notamment en Arctique et en eaux très profondes. Cette réalité a été reconnue par le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance lors du Climate Finance Day pendant lequel il a invité les acteurs financiers à développer une stratégie de sortie des activités non-conventionnelles.

Alors qu'agir sur le premier axe ne pourra produire des impacts qu'au bout de quelques années, viser les secteurs les plus polluants permet de répondre à l'impératif scientifique de baisser tous les ans nos émissions de gaz à effet de serre de 7,6% jusqu'en 2030[1]. Les actions à mener sur les deux axes doivent bien entendu être fondées sur la science, laquelle stipule qu'il faut baisser de 4% la production pétrolière et de 3% la production gazière par an d'ici 2030 afin de tenir l'objectif de 1,5°C[2].

Autrement dit, les acteurs financiers ne pourront atteindre leurs objectifs climatiques de long terme qu'à condition de pousser des entreprises comme Total SE à ne plus explorer ou ouvrir de nouvelles réserves d'énergies fossiles, a fortiori dans les pétrole et gaz non conventionnels, et à adopter une stratégie globale de décarbonation de l'intégralité de leurs activités.

RETOUR SUR LA RESOLUTION CLIMAT DE 2020

Le 29 mai 2020, 16,8% des actionnaires du géant pétrolier ont voté en faveur de la première résolution climat jamais déposée en France, marquant enfin un réveil des actionnaires sur leur responsabilité à pousser Total SE vers une profonde transformation de ses activités. L'abstention extrêmement forte d'actionnaires, représentant 11,12% des droits de vote[3], renforce le désaveu de la stratégie climat adoptée par la major pétrolière et gazière française début mai 2020.

Ce fut un véritable parcours du combattant que de soumettre et de porter jusqu'au vote le 29 mai cette résolution climat:

- **En avril 2020, 11 actionnaires de Total SE, dont 8 français, ont décidé de briser les relations incestueuses entre membres du CAC40 et d'en finir avec l'omerta qui entoure Total SE.** Représentant 1,35% du capital de Total SE, ils ont déposé une résolution demandant au groupe d'adopter une feuille de route permettant d'aligner ses activités avec les objectifs de l'Accord de Paris[4].

- **Pris de cours, Total SE a réagi début mai en annonçant, avec le soutien de BNP Paribas et Hermes EOS dans le cadre du CA100+ une "nouvelle ambition en matière de climat[5]".** L'objectif du PDG Patrick Pouyanné est simple : donner des gages de sa volonté à transformer le groupe de manière à répondre aux objectifs climatiques internationaux, de manière à permettre aux autres actionnaires de s'opposer à la résolution tout en gardant la face.

- Jugeant les annonces de Total SE très insuffisantes, les 11 actionnaires derrière la résolution se sont, dans la foulée, prononcés pour son maintien[6].

- **Le pétrolier va alors redoubler d'efforts, à coups de visioconférences et d'échanges bilatéraux, pour convaincre les actionnaires de ne pas voter en faveur de la résolution.** Les enjeux sont lourds, surtout pour des acteurs comme Amundi qui gère notamment le Plan d'Epargne Entreprises du groupe[7].

- Certaines agences de conseil de vote comme Glass Lewis et ISS dans son rapport «benchmark» se sont raccrochées aux annonces de début mai et à la logique du *best in class* pour déconseiller aux actionnaires de voter la résolution. Minoritaires, Proxinvest ou le rapport Sustainability d'ISS ont recommandé de la soutenir, après avoir comparé l'ambition de Total SE avec les exigences climatiques[8].

- **Quelques jours avant l'assemblée générale, BNP Paribas[9] a annoncé sa décision de s'abstenir. BNP Paribas a trouvé là une manière de ne pas désavouer le groupe pétrolier tout en signalant publiquement que le compte n'y est pas.** Mais c'était aussi, voire surtout, pour BNP Paribas une manière de faire oublier sa lourde responsabilité dans l'extrême majorité de votes opposés à la résolution trois jours plus tard.

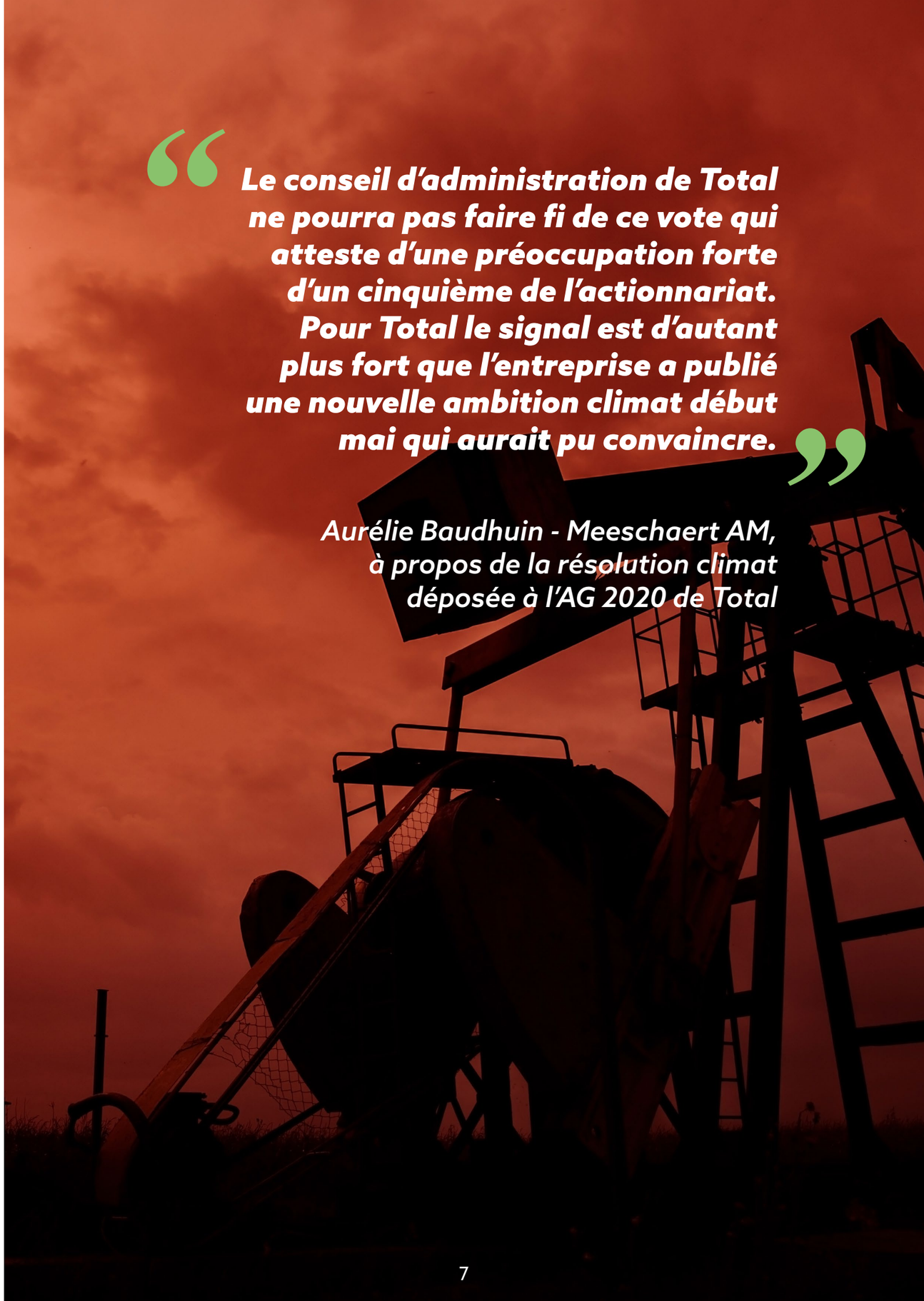

"Le conseil d'administration de Total ne pourra pas faire fi de ce vote qui atteste d'une préoccupation forte d'un cinquième de l'actionnariat. Pour Total le signal est d'autant plus fort que l'entreprise a publié une nouvelle ambition climat début mai qui aurait pu convaincre."

Aurélie Baudhuin - Meeschaert AM, à propos de la résolution climat déposée à l'AG 2020 de Total

TotalEnergie, c'est une production de 447 unités hydrocarbures pour 1 unité d'énergies renouvelables

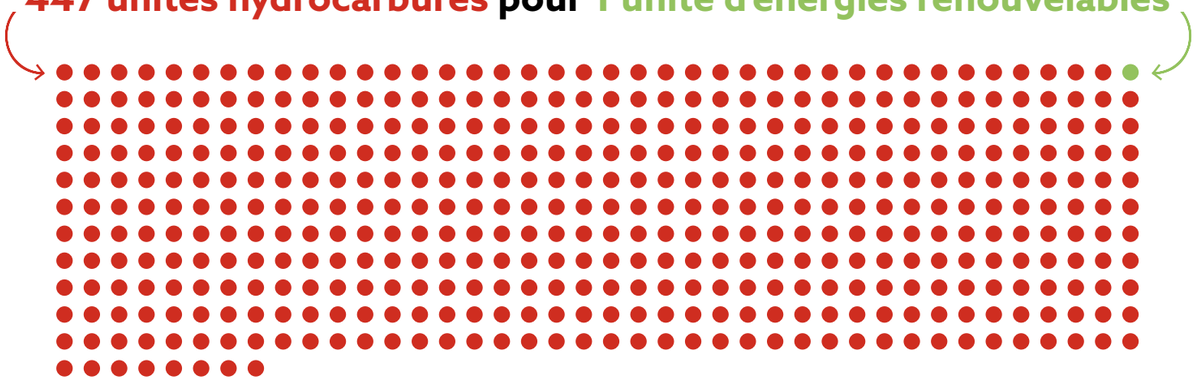

Résolution climat – AG 2020 de Total SE

Pour

9

actionnaires français seulement

Contre

83,2%

des actionnaires de Total

> ***La Finance sera verte ou ne le sera pas.***
>
> *Bruno Le Maire, Climate Finance Day 2020*

- En effet, **83,2% des votes ont été contre la résolution. Parmi eux, ceux de AXA, Amundi ou encore Natixis qui ont tous justifié leur opposition à la résolution en faisant valoir les annonces faites par Total SE au côté de BNP Paribas début mai.**

- Et en annonçant sa décision de s'abstenir seulement trois jours avant la résolution, BNP Paribas savait qu'il serait trop tard pour faire changer les votes déjà enregistrés de la majorité des actionnaires. Ainsi, la banque a réussi à protéger à la fois sa réputation et les intérêts de Total SE.

L'Histoire se souviendra des 16,8% des actionnaires qui ont soutenu la première résolution climat jamais déposée en France. Aux votes des co-déposants - Actiam, Candriam, Crédit Mutuel Asset Management et les Assurances du Crédit Mutuel, Ecofi Investissements, Edmond de Rothschild, Friends Provident Foundation, Fédéral Finance Gestion, La Banque Postale Asset Management, Meeschaert AM, Sycomore Asset Management[10]- se sont ajoutés les soutiens de nombreux actionnaires, dont Aviva, Candriam, La Française, Pictet et Schroders.

À noter qu'un groupe de 25 investisseurs gérant collectivement 10 000 milliards de dollars ont publié la veille ou le jour de l'assemblée générale une déclaration commune demandant à Total SE de revoir à la hausse ses engagements[11].

- Ils demandent au groupe pétrolier d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 sur l'ensemble des émissions du groupe, y compris sur les postes d'émissions liées à la consommation de ses produits et sur lesquels Total SE refuse de s'engager. Parmi ces signataires se trouvent Amundi, AXA, BNP Paribas, ou encore l'ERAFP.

- **Cette déclaration est symptomatique de la relation entre Total SE et ses investisseurs et de la peur de ces derniers à l'égard du premier pollueur français.** Car leur demande, bien que n'abordant pas les efforts à faire sur le court et moyen terme, souligne leur compréhension du problème : en ayant un objectif net-zéro circonscrit à l'Europe, Total SE n'a pas pour objectif de s'aligner pleinement avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris.

- Mais une telle déclaration est peu engageante et ne peut pas remplacer des actes forts comme voter une résolution qui contraindrait Total SE à atteindre un tel objectif. Certains signataires ont peut-être voté pour la résolution, ou se sont abstenus, mais d'autres ont voté contre. Parmi eux se trouvent AXA et Amundi qui ont pourtant pris des engagements d'atteinte de la neutralité carbone (net-zero) à l'horizon 2050 ou d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris.

- **Dans le meilleur des cas, cette déclaration est donc le reflet de la crainte des actionnaires à l'égard de Total SE et souligne leur volonté de se protéger d'éventuelles répercussions contre ce que la major pourrait percevoir comme un acte de défiance. Dans le pire des cas, il souligne leur cynisme et leur volonté d'apparaître comme des moteurs de l'action climatique tout en continuant de soutenir les multinationales qui misent sur l'expansion des énergies fossiles.**

Car loin d'être "ambitieux", les engagements de Total SE sont avant tout un écran de fumée qui entretient la confusion dans le but de maintenir le plus longtemps possible un modèle d'expansion des énergies fossiles. Les mesures annoncées ne sont en aucune manière proches des efforts que le groupe pétrolier doit faire pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, conformément à la nécessité de réduire de 3% et 4% la production gazière et pétrolière par an jusqu'en 2030, et s'adapter aux évolutions économiques, sociétales et réglementaires.

> 50%

L'évolution de la production d'hydrocarbures de Total mène à une augmentation de + de 50% entre 2015 et 2030.

30 et 40%

Entre 30 et 40% des projets de Total pourraient devenir des *stranded assets* d'après Carbon Tracker Initiative.

200MT

En 2030, Total émettra 200 MT de CO2e de plus que ce qui est permis dans un scénario 1,5°C. C'est autant que les émissions des Pays-Bas en 2018.

80%

Les énergies fossiles capteront toujours plus de 80% des investissements de Total en 2030.

LES ANNONCES CLIMAT DE TOTAL PASSÉES AU CRIBLE

Sous la pression d'une partie de ses actionnaires et de la société civile, Total SE a annoncé début mai 2020 **une ambition climat - et non un engagement - pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050[12] :**

- L'objectif d'atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de ses opérations mondiales (scope 1 et 2) au plus tard d'ici 2050 ;
- **L'engagement à "atteindre la neutralité carbone en Europe pour l'ensemble de sa production et des produits énergétiques** utilisés par ses clients en 2050 ou avant (scopes 1+2+3)"[13], avec une première étape de baisse de 30% de son scope 3 entre 2015 et 2030.

A ces deux annonces s'ajoute **l'ambition de réduire de 60% l'intensité carbone** des produits énergétiques utilisés par ses clients d'ici 2050, avec des étapes intermédiaires de 15% en 2030 et de 35% en 2040, par rapport à 2015.

A noter que l'objectif de 15% était déjà annoncé dans le rapport climat de Total SE de 2018[14] et n'a pas évolué depuis l'annonce, en mai 2020, de son ambition d'atteinte de la neutralité carbone - hormis la mention d'un objectif de plus de 15% et non de 15%.

A/ UN ENGAGEMENT CIRCONSCRIT A L'EUROPE

Le seul objectif mondial de Total SE ne couvre que les émissions provenant directement de ses installations (scope 1 et 2), soit moins de 15% de ses émissions totales de gaz à effet de serre[15].

Concernant ses émissions de scope 3, qui représentent entre 85 et 90% de ses émissions totales[16], Total SE ne s'engage à les rendre nulles en carbone qu'en Europe. Patrick Pouyanné a justifié à plusieurs reprises son refus de se tenir pour responsable des émissions des produits vendus, considérant que cela ne relève que des choix des consommateurs et niant le fait que ces derniers sont influencés par l'offre d'énergie. **Total SE a pourtant implicitement reconnu sa responsabilité sur le scope 3 lorsqu'il a annoncé son engagement à atteindre la neutralité carbone sur ces émissions en Europe.** Il s'agit d'un simple engagement à respecter les législations nationales et européennes, amenées à évoluer de manière à permettre à l'Europe d'atteindre son propre objectif d'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

En revanche, une chose est sûre, **en refusant de décarboner son scope 3 partout dans le monde, Total SE contribue à freiner, voire bloquer, l'adoption de "politiques publiques" pro-climat hors Europe. Pour rappel, Total SE opère dans 130 pays et « seuls 13 % de la production de Total SE en 2019, et des émissions du scope 3 correspondantes, proviennent d'Europe, où le groupe s'est engagé à réduire les trois scopes à zéro. »[17]**

Enfin, les parties prenantes de Total SE - notamment les banques, assureurs et investisseurs qui soutiennent le groupe - devraient s'inquiéter du mode de calcul utilisé par Total SE pour reporter ses émissions de scope 3. Total SE ne prend en considération que la catégorie 11 (sur 15) des méthodologies sectorielles pour l'industrie pétrolière publiées par l'IPIECA[18]. Son scope 3 est calculé "à partir des ventes de produits finis dont l'étape suivante est l'usage final, c'est-à-dire leur combustion pour obtenir de l'énergie"[19]. Ce calcul exclut donc de fait les produits non énergétiques (asphalte et bitume, lubrifiants, plastiques, etc.).

Par ailleurs, Total SE précise prendre en compte les émissions de scope 3 liées à l'utilisation des produits énergétiques par ses clients. Ces mêmes émissions provenant des clients d'une compagnie détenue minoritairement par le groupe ne seraient donc pas intégrées pour la part lui revenant.

Ces ajustements permettent sans doute d'expliquer, en partie, l'écart entre les émissions de scopes 1+2+3 reportées par Total SE[20] d'environ 442 Mt CO2e (périmètre opéré) – et 454 Mt CO2e en part patrimoniale- en 2018, et les estimations de TPI[21], de 554 MtCO2e.

Emissions scope 3 de Total de MT CO_2e

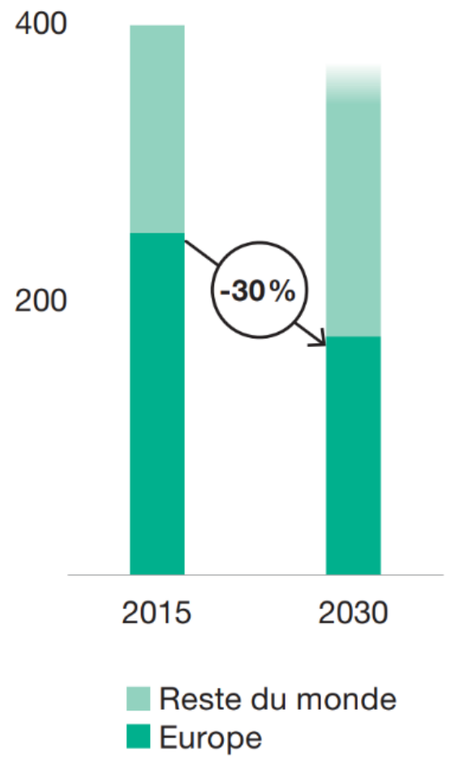

Source: Rapport Climat 2020, Total SE.

Ambition de neutralité carbone de Total vs trajectoire 1,5°C

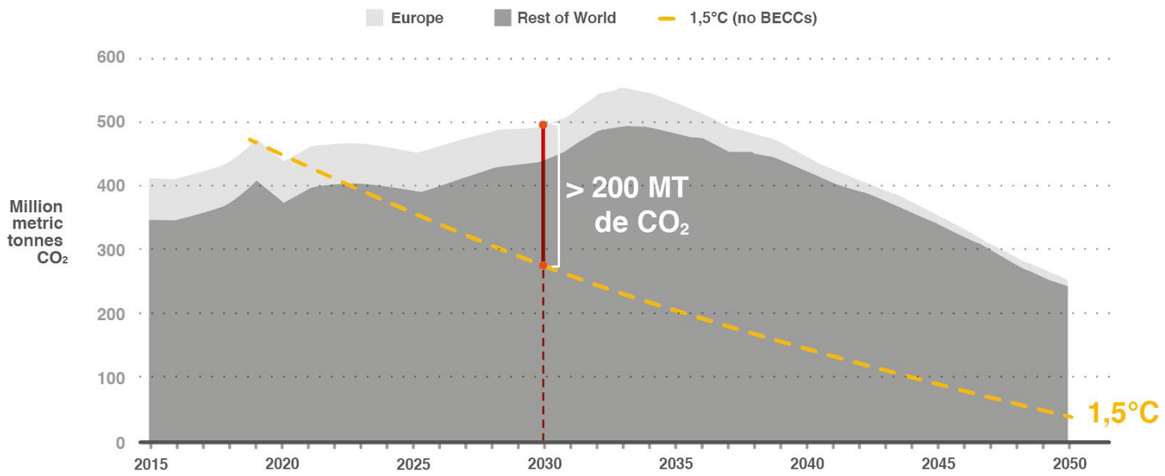

Source : Big Oil Reality Check, Oil Change International revu par Reclaim Finance et Greenpeace France

B/ DES EMISSIONS AMENEES À CROÎTRE HORS EUROPE

Quelque soit l'intégrité des données publiées par Total SE sur son scope 3, ces émissions hors Europe pourraient augmenter, comme en témoigne le caractère volontairement flou du graphique intégré dans son rapport climat 2020[22].

Oil Change International a traduit en émissions de CO2e l'engagement de neutralité carbone en 2050 de Total SE et a comparé les résultats avec la trajectoire nécessaire pour limiter le réchauffement à 1,5°C[23].

En restant au-dessus de la courbe, qui représente le budget carbone disponible jusqu'en 2050, Total SE reporte les efforts sur les autres entreprises. **S'aligner sur une trajectoire à 1,5°C impliquerait pour Total SE de baisser d'environ 170 millions de tonnes ses émissions de CO2e d'ici 2030 par rapport au niveau de 2015[24]. Or les données issues de Rystad indiquent des émissions de CO2e en hausse d'ici 2030, date à laquelle la major émettra plus de 200 millions de tonnes de CO2e de trop par rapport à une trajectoire à 1,5°C.**

Atteindre la neutralité carbone au niveau international et sur les scopes 1, 2 et 3 pourrait passer par l'adoption d'un objectif de réduction de l'intensité carbone ambitieux, visant un seuil proche de zéro. Cependant, l'intégrité de celui-ci et son efficacité face à l'urgence de réduire nos émissions ne peuvent être garantis qu'avec une baisse significative et en valeur absolue de ses émissions de CO2e et donc de sa production d'hydrocarbures. Le recours aux technologies de capture et stockage du CO2e ne peut être envisagé qu'à la marge (voir l'encadré "Wonderland").

Total SE ne donne hors Europe aucun objectif en matière de réduction absolue de ses émissions et la seule information dont nous disposons est un objectif mondial de réduction de l'intensité carbone des produits vendus à ses clients.

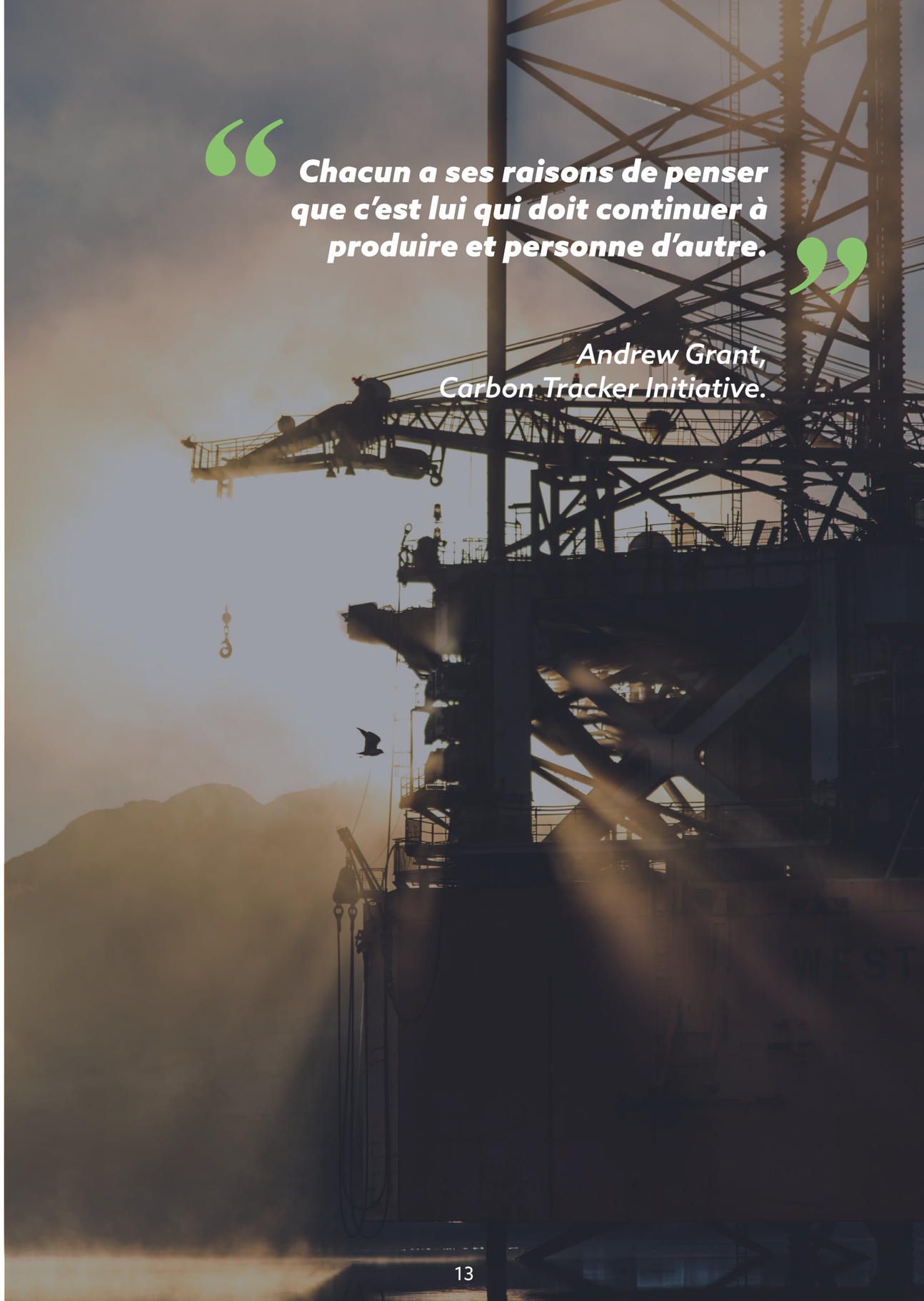

"Chacun a ses raisons de penser que c'est lui qui doit continuer à produire et personne d'autre."

Andrew Grant,
Carbon Tracker Initiative.

WONDERLAND : TOTAL SE PAIE SON PROPRE SCENARIO CLIMAT

Comme Shell, BP et Repsol, Total SE s'est lancé dans la publication de scénarios climatiques. Nommés « Energy Outlook », ces scénarios décrivent l'évolution du secteur de l'énergie d'ici 2050 selon le géant pétrolier[25].

Total présente ainsi deux scénarios :

- **Le « Momentum 2050 »** : compatible avec une trajectoire de réchauffement comprise entre 2.5 et 3°C, ce scénario postule l'accélération du « verdissement » de l'Union Européenne et une action climatique limitée dans le reste du monde, avec la simple réalisation des contributions nationales à la réduction des émissions (NDC) déclarées en 2019.

- **Le « Rupture 2050 » :** ce scénario fait l'hypothèse de l'adoption de cibles de neutralité carbone 2050 à l'échelle mondiale, mais **surtout d'un déploiement massif de nouvelles technologies et d'émissions négatives qui permettraient de limiter le réchauffement à 1.5-1.7°C.** Ce scénario permet de faire passer le développement continue des énergies fossiles comme compatible avec la lutte contre le changement climatique.

Aucun de ces scénarios n'est aligné avec l'Accord de Paris qui requiert une limitation du réchauffement à 1.5°C ou moins. **Dans le scénario « Rupture », seul scénario commenté ici, les énergies renouvelables se développent fortement mais ne remplacent jamais les énergies fossiles.** Le charbon - secteur dans lequel Total SE n'est plus actif – est le seul à enregistrer une forte diminution. La demande primaire de pétrole continue à croître jusqu'en 2030 et ne diminue ensuite que faiblement, une dynamique justifiée par la difficulté de décarboner les transports. **Encore plus inquiétant, la demande en gaz progresse fortement, portée par l'utilisation du gaz naturel dans la production d'électricité et la production d'hydrogène « bleu ».**

Ces évolutions sont totalement opposées aux conclusions du dernier rapport des Nations Unies qui indique que limiter le réchauffement à 1.5°C requiert une diminution immédiate de la production de l'ensemble des énergies fossiles, y compris du gaz.

Pour Total SE, les énergies fossiles restent une composante incontournable du mix énergétique en 2050, une caractéristique qui bloque logiquement toute réduction des émissions de CO2.

Pour réussir à conjuguer le business as usual et l'atteinte d'objectifs de neutralité carbone, Total parie sur plusieurs mécanismes.

Le premier est le déploiement à l'échelle industrielle de la capture et stockage de CO2 pour limiter les émissions dues à la combustion d'énergies fossiles : 7.5 Gt de CO2 seraient ainsi capturés chaque année à partir de 2050 via le déploiement de solutions technologiques de capture dans l'industrie et le secteur de l'énergie. Ce volume représente 214 fois celui réalisé en 2018.

Emissions mondiales de CO2 pour le secteur de l'énergie

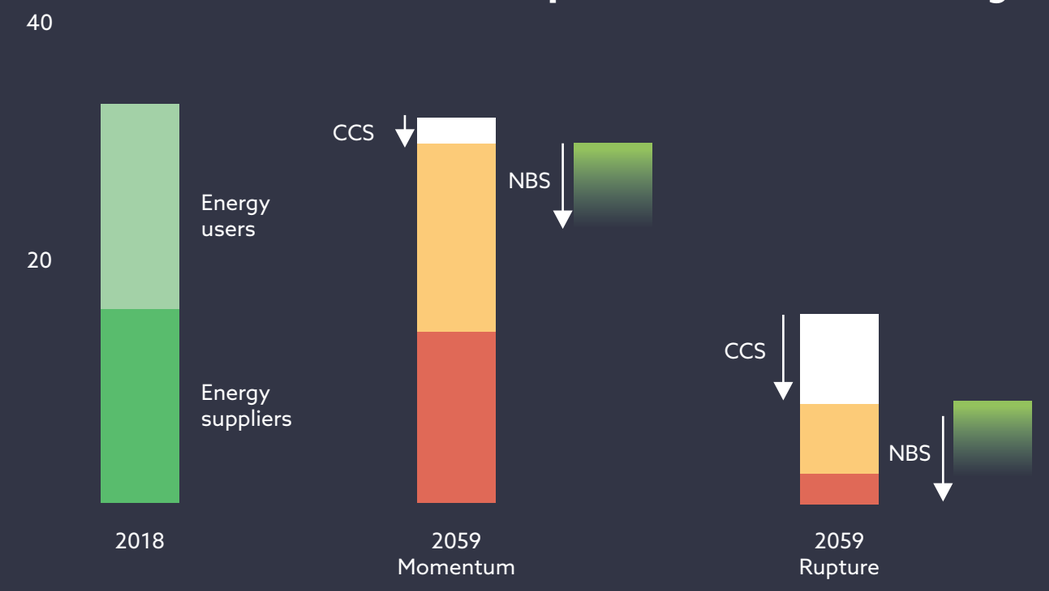

Source : Total Energy Outlook 2020

Le deuxième est le recours à des *nature-based solutions (NBS)* **(afforestation, préservation, management des forêts...) pour absorber les émissions restantes.** Pourtant, le potentiel de développement de ces solutions est autant limité que leurs bénéfices sont contestés.

Aux difficultés propres aux technologies de capture et stockage de CO2 - coût élevé et capacité de déploiement incertain - s'ajoutent celles liées à la biomasse, notamment un bilan carbone très contestable et des effets importants sur la biodiversité. Ainsi, **leur potentiel de développement à l'échelle planétaire est très limité: dans ses scénarios compatibles avec un réchauffement à 1,5°C, le GIEC[26] évalue à 4GtCO2e/an, le maximum que pourraient absorber les terres et forêts en 2050. Or, le scénario de Total SE prévoit que 8 Gt de CO2 annuelles seraient intégralement compensées par l'utilisation de "puits carbone" ou "solutions naturelles". Ce chiffre est par ailleurs à mettre en relief avec des émissions annuelles de 55 GtCO2e en 2018[27].**

Total SE mise aussi sur la compensation mais s'il en fait, avec les projets de capture, un incontournable de sa stratégie climat, il ne précise pas leur rôle respectif dans l'atteinte de ses objectifs de baisse en valeur absolue de ses émissions GES. Ce tour de passe-passe est dangereux : non seulement, il justifie des émissions supplémentaires qui ne pourront être « supprimées » si les volumes d'émissions négatives projetés n'étaient pas réalisés, mais il ne tient pas non plus compte des autres conséquences environnementales ou humaines propres à ces techniques.

C/ DES BARILS UN PEU MOINS POLLUANTS

Au niveau mondial, l'objectif de Total SE se limite à l'atteinte de la neutralité carbone sur ses émissions de scopes 1 et 2, et a pour **ambition de réduire de 60% l'intensité carbone des produits énergétiques utilisés par ses clients d'ici 2050.**

Au-delà du fait qu'il ne s'agisse que d'une ambition, il faut en noter sa faiblesse à l'horizon 2030, soit sur la décennie qui nous reste pour opérer les transformations profondes de notre économie de manière à tenir l'objectif de 1,5°C. En effet, Total SE vise une baisse de 15% de son intensité carbone d'ici 2030 par rapport à 2015 - soit une baisse modeste d'environ 1% par an - et de 35% en 2040. La majorité de la baisse se fera donc quand il sera trop tard.

Carbone 4[28] calcule qu'il faudrait que l'indicateur baisse de 75% pour prétendre respecter l'objectif d'une limitation des températures à 2°C de l'Accord de Paris et de 90% pour un objectif à moins de 2°C. Cette ambition est d'autant plus insuffisante que Total SE ne prend en compte que les émissions liées à la combustion des produits vendus à ses clients, oubliant donc sciemment les émissions liées aux opérations de production et de raffinerie ou liquéfaction, qui représentent jusqu'à 15% du total de ses émissions.

Par ailleurs, la Transition Pathway Initiative (TPI) a publié en mai 2020 une analyse comparée des derniers engagements de baisse de l'intensité carbone pris par les majors européennes: si Total SE part de plus haut, son objectif d'intensité carbone en 2050 reste légèrement moins ambitieux que ceux de Shell ou Eni. Mais ce qu'il faut retenir de cette analyse est qu'aucune société européenne n'est alignée avec l'Accord de Paris pour le climat[29].

En outre, l'intensité carbone étant une valeur relative, pouvant baisser uniquement par l'intégration d'énergies moins carbonées que la moyenne du mix, sa baisse n'implique

aucunement une baisse en valeur absolue de la production d'hydrocarbures et des émissions qui y sont liées. Une analyse de TPI a d'ailleurs révélé que les sociétés pétrolières intègrent leur production d'énergie à base de renouvelables dans leur dénominateur d'intensité carbone, leur permettant ainsi de faire baisser cet indicateur sans même réduire leur production carbonée. Total SE nous offre, à ce titre, un bel exemple où la magie des chiffres opère : le groupe est **parvenu à baisser son intensité carbone de 75,6 tCO2e/TJ à 71,4 tCO2e/TJ entre 2014 et 2018, alors que, dans le même temps, ses émissions de CO2e progressaient de 8%, passant de 514 à 554 MtCO2e[30].**

Il est clair que son ambition en matière de réduction de l'intensité carbone des produits vendus ne repose en aucun cas sur une baisse de ses émissions en valeur absolue mais plutôt, sur une évolution de son mix énergétique. Comme le montre le graphique ci-dessous - volontairement obscure et mettant en parallèle des métriques différentes, avec d'un côté des pétajoules par an, et de l'autre les ventes - la société va doucement baisser la part du pétrole dans son mix au bénéfice du gaz et des énergies renouvelables. Mécaniquement, le poids des énergies les plus carbonées diminuera, permettant ainsi au groupe d'atteindre son objectif de baisse d'intensité carbone.

Notons que cette évolution du mix n'est pas propre à la major française puisque tous les acteurs pétroliers et gaziers opèrent le même virage stratégique. Devant l'opulente disponibilité du gaz naturel, cela ressemble plus à une opportunité business qu'à une épiphanie environnementale. Mais n'oublions pas que si le gaz est réputé moins carboné que le pétrole[31] - il demeure une énergie fossile dont le développement est tout autant incompatible avec le budget carbone restant.

Quant à la catégorie électrons, hydrogène et biogaz, Total SE ne précise pas la part de chaque activité dans les 15% de ses ventes, ni même s'il entend produire de l'hydrogène vert ou à partir d'énergies fossiles. En 2020, **seuls 4TWh sur 14,1 TWh de génération électrique provenaient de sources d'énergie renouvelable - qui comprend la biomasse dont l'impact climatique est aussi négatif que celui des énergies fossiles[32]. Quant à l'hydrogène, on peut affirmer sans grand risque que la production décarbonée était anecdotique[33].**

Intensité carbone nette des produits vendus

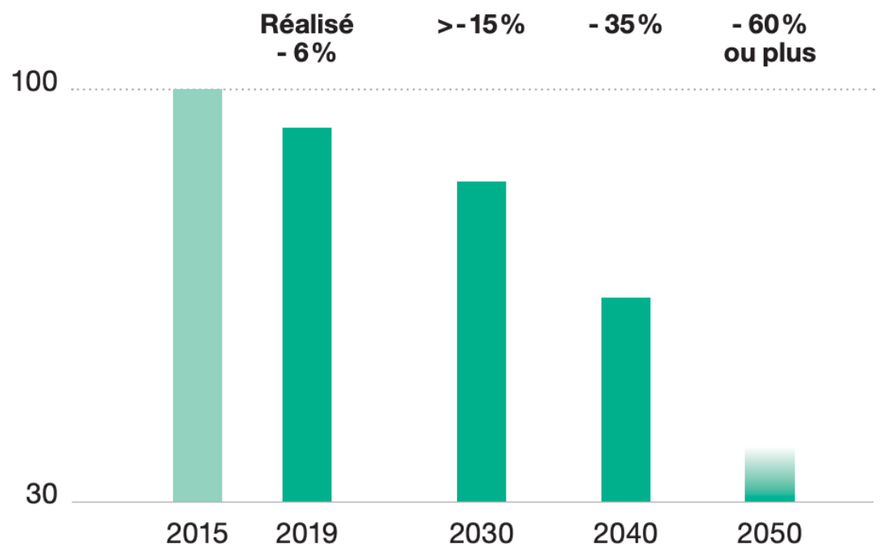

Source: Rapport Climat 2020, Total SE

Energie vendue aux clients de Total (PJ/an)

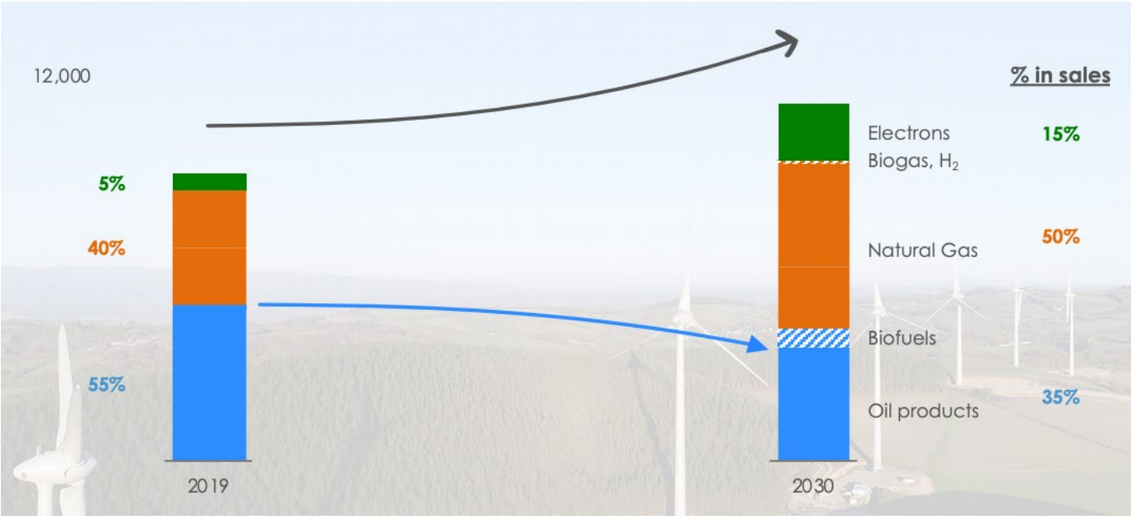

Source: Strategy & Outlook 2020, From Net Zero ambition to Total strategy

D/ PLUS DE RENOUVELABLES MAIS ENCORE PLUS DE FOSSILES

Total a annoncé vouloir considérablement augmenter sa production d'électricité à partir d'énergies renouvelables pour atteindre environ 30 TWh en 2025 – soit près de 8 fois plus que sa production actuelle de 4 twh- et continuer à développer ses capacités brutes de 10 GW/an au-delà.

Cette hausse fulgurante dans les énergies renouvelables reste toutefois à relativiser. Non seulement, Total SE produit aujourd'hui 447 unités d'hydrocarbures pour une unité d'énergies renouvelables[34]. Mais surtout, alors que le Production Gap Report du PNUE recommande de baisser la production de pétrole et de gaz de 4% et 3% par an d'ici 2030 pour tenir l'objectif de 1,5°C, Total SE - à l'instar des autres majors pétrolières et gazières- prévoit une hausse de sa production d'hydrocarbures.

Par ailleurs, après avoir dirigé plus de 90% de ses dépenses d'investissement (CAPEX) vers les énergies fossiles entre 2015 et 2020, Total prévoit de réserver près de 80% des investissements qui seront réalisés entre 2026 et 2030 à la production de gaz et de pétrole. C'est donc seulement un peu plus de 20% qui seront alloués à la catégorie intitulée "renouvelables et électricité" et qui comprend, outre la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, les centrales à gaz à cycles combinés, le biogaz et la biomasse.

En ligne avec la poursuite d'investissements massifs dans le pétrole et le gaz, la production d'hydrocarbures progressera de 2% par an entre 2019 et 2025[36], soit une hausse de plus de 12%. **Après une hausse de près de 25% entre 2015 et 2019[37], et si la hausse de 2% par an est confirmée et poursuivie jusqu'en 2030, la production d'hydrocarbures augmentera alors de plus de 50% par rapport à son niveau de 2015.**

Notons à cet égard que BP est la seule major pétrolière et gazière à avoir l'ambition de réduire sa production de 40% d'ici 2030. Même s'il introduit un biais important en ne comptabilisant pas sa production au sein de Rosneft[38] - BP est la première major pétrolière et gazière à reconnaître et intégrer la nécessité de baisser sa production d'hydrocarbures pour espérer limiter l'accroissement des températures.

Evolution des investissements de Total

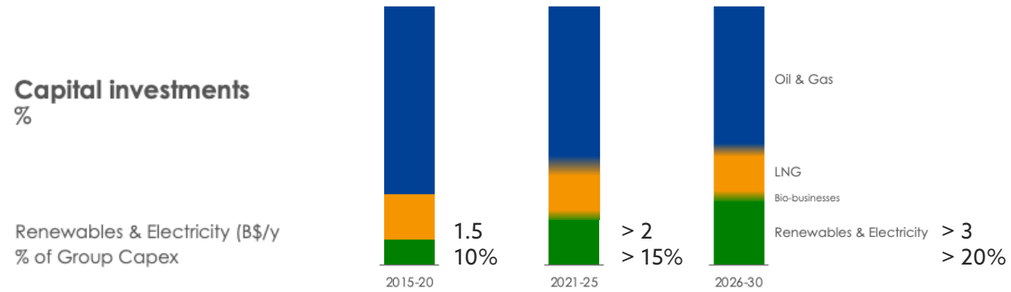

Source: Strategy & Outlook 2020, From Net Zero ambition to Total strategy

A contrario, en réponse à deux journalistes du Financial Times, Patrick Pouyanné assumait le développement de ses activités dans les énergies fossiles afin de générer les fonds nécessaires à ses investissements dans les énergies renouvelables[39]. En d'autres termes, il faudrait donc faire plus d'énergies fossiles pour faire plus de vert, l'inverse d'une transition d'un modèle carboné vers un autre décarboné.

La politique de Total SE est à contre-courant d'une plus grande régulation climatique et est source de risques pour l'entreprise et ses actionnaires. D'après un rapport de Carbon Tracker publié en novembre 2019[40], entre 30% et 40% des projets déjà permis ou proposés de Total SE sont incompatibles avec le scénario SDS de l'AIE. Carbon Tracker, réputée pour son approche purement économique des enjeux liés à la transition énergétique et pour avoir popularisé le concept de bulle carbone, indique que Total SE devrait réduire de 35% sa production d'hydrocarbures d'ici 2040 par rapport aux niveaux de 2019 afin de protéger ses investisseurs du risque d'actifs non viables.

Les marchés financiers l'ont bien compris, en valorisant le secteur des énergies renouvelables.

Les renouvelables surperforment les entreprises pétrolières

Prix des actions base 100 au 1er janvier 2020

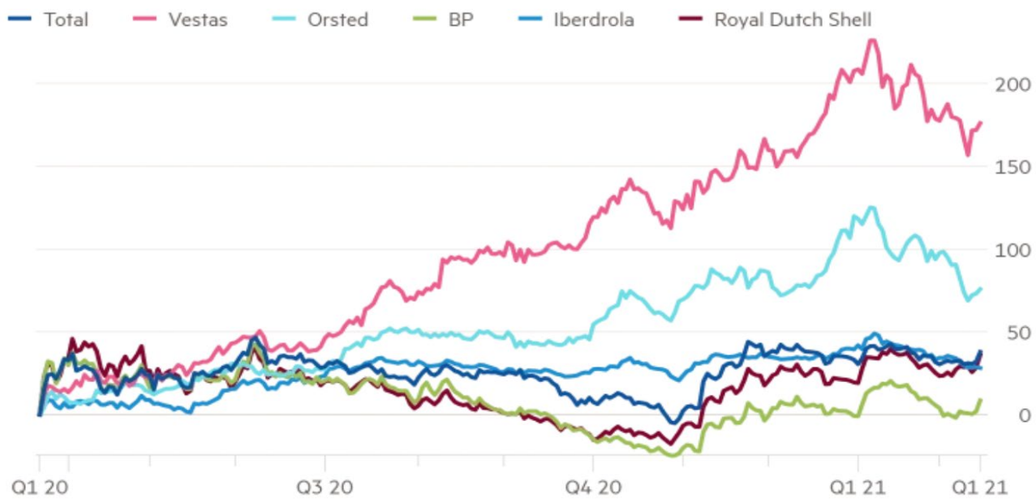

Source: S&P Capital IQ

CASE STUDY: EACOP, TOTAL AIME TOUJOURS LE PETROLE

Malgré son narratif de groupe multi-énergies orientés vers le GNL et la production d'électricité à partir de renouvelables et de gaz, Total SE demeure à l'heure actuelle une entreprise pétrolière déterminée à profiter des dernières réserves de pétrole conventionnel. Le groupe est notamment impliqué dans un projet en bonne voie de devenir le DAPL de l'Afrique - en référence au projet de pipeline de pétrole lourd développé en Amérique du Nord et contesté en raisons des lourdes violations des droits des populations autochtones associées à son développement, en plus de ses risques pour le climat et l'environnement.

Il s'agit du East African Crude Oil Pipeline, lequel, si finalisé, sera le plus long oléoduc de brut chauffé, s'étalant sur 1 445 kilomètres entre la raffinerie de Hoima en Ouganda jusqu'au port de Tanga en Tanzanie. La construction de l'oléoduc est indispensable à l'exploitation de nouvelles réserves de pétrole découvertes dans la région des Grands Lacs. Parmi les 1,7 milliard de baril de pétrole récupérable, Total SE entend en produire environ 200 000 par jour à partir de son projet Tilenga situé dans et aux alentours du parc naturel protégé des Murchison Falls.

Il transportera 216 000 barils de pétrole brut par jour. **Le pétrole transporté entraînerait probablement plus de 33 millions de tonnes d'émissions de CO2 chaque année, une quantité nettement supérieure aux émissions combinées de l'Ouganda et de la Tanzanie[41]. En plus d'alimenter la crise climatique, l'oléoduc permet d'ouvrir des écosystèmes critiques à l'extraction du pétrole, dont le parc national de Murchison Falls, l'un des plus visités d'Ouganda.** Ce projet menace de nombreux environnements protégés, forêts, zones humides et mangroves ainsi que les moyens de subsistance des communautés locales.

En outre, le projet devrait provoquer un déplacement à grande échelle des communautés, en passant par des centaines de villages en Ouganda et Tanzanie. Dès maintenant, des dizaines de milliers de personnes voient leurs terres accaparées et leurs droits bafoués. Les pressions et intimidations exercées par Total SE pour faire taire ceux et celles qui oseraient contester ont même suscité l'intervention de plusieurs rapporteurs spéciaux des Nations-Unies. **En tant que tel, le projet se heurte à une résistance importante de la part des communautés locales et de la société civile internationale.**

En France, Total SE a été assigné en justice par les Amis de la Terre, Survie et des organisations ougandaises sur le fondement de la loi sur le devoir de vigilance pour violation de ses obligations légales de prévenir les violations des droits humains et les dommages environnementaux[42]. C'est au tour des acteurs financiers d'être interpellés sur leur responsabilité. Plusieurs ONG dont BankTrack, AFIEGO, BothENDS, Just Share et Inclusive Development International avec le soutien de Reclaim Finance ont alerté les banques mais aussi les investisseurs de Total SE sur les multiples risques associés au projet[43]. Aucun acteur financier ne s'est exprimé à ce jour sur le projet.

LA FINANCE FACE À TOTAL

A/ LES BANQUES ET INVESTISSEURS DERRIÈRE TOTAL

Toutes les grandes banques, sociétés d'assurance et d'investissement françaises sont exposées à Total.

- **Les 4 plus grosses banques françaises ont accordé plus de 16 milliards de dollars de financements à Total SE entre 2016 et 2020, sous la forme de prêts et d'émissions d'actions et d'obligations.** Toutes sont parmi les 20 premiers financeurs de Total SE au monde. Crédit Agricole en est le premier avec 7,3 milliards de dollars de financements, suivi de BNP Paribas avec près de 6 milliards de dollars.

- **Les investisseurs français détiennent quant à eux plus de 13,8 milliards de dollars d'investissements dans Total SE, l'extrême majorité en actions, et le tout concentré à plus de 96% entre une dizaine de gestionnaires d'actifs.** Amundi/Crédit Agricole en détient près de 9,7 milliards, notamment via le Plan Epargne Entreprise, qui en fait le 2ème actionnaire au monde de Total après BlackRock.

- Le secteur de l'assurance est extrêmement opaque et il est impossible de lier précisément AXA et AXA XL à des activités spécifiques de Total SE. Cependant, une analyse produite par Reclaim Finance et les ONG de la campagne Insure Our Future (anciennement Unfriend Coal) à partir de rapports séparés des agences de conseil Finaccord et HTF Market Intelligence et d'une étude de marché de suivi menée par les deux agences indépendamment l'une de l'autre, a permis d'identifier AXA parmi les 15 plus gros assureurs de l'industrie pétrolière et gazière. Il serait donc surprenant de ne pas trouver Total SE parmi les clients d'AXA.

Tous ont réitéré leurs engagements en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique à de multiples reprises depuis l'adoption de l'Accord de Paris. Un nombre important d'acteurs financiers français ont signé le Paris Pledge for Action en 2015 et se sont dits déterminés à contribuer à l'atteinte des objectifs de limiter le réchauffement bien en-dessous de 2°C ou au plus proche de 1,5°C.

Les banques BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole ainsi que l'assureur AXA ont rejoint l'initiative Science-Based Targets, et les deux premiers, rejoints par Natixis, se sont engagés à **utiliser la méthodologie PACTA de 2° Investing Initiative pour évaluer leur alignement sur des scénarios climatiques** prédéfinis. Enfin, un nombre croissant d'acteurs financiers s'engagent, depuis la publication du rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement à 1,5°C, à **atteindre un objectif "net-zéro" au plus tard d'ici 2050 afin de s'aligner sur une trajectoire 1,5°C. Six acteurs français font ainsi partie de la Net-Zero Asset Owner Alliance**: AXA, la CDC, CNP Assurances, Erafp, le FRR et SCOR. L'engagement est fort pour le groupe AXA dont la filiale de gestion d'actifs AXA IM fait aussi partie des membres fondateurs de la Net-Zero Asset Manager Alliance, et dont le PDG a annoncé la création cette année de la Net-Zero Underwriting Alliance.

Or, comme nous l'avons vu, Total SE ne répond à l'heure actuelle à aucun de ces objectifs, et n'a pas pris l'engagement d'adopter des cibles de décarbonation de ses activités de manière à s'aligner sur une trajectoire 1,5°C, ni même 2°C. Nous sommes donc en mesure de nous demander comment les acteurs financiers français entendent concilier leur loyauté à Total SE et leurs engagements climatiques. Plusieurs approches principales peuvent être prises.

Investissements et financements accordés à Total SE

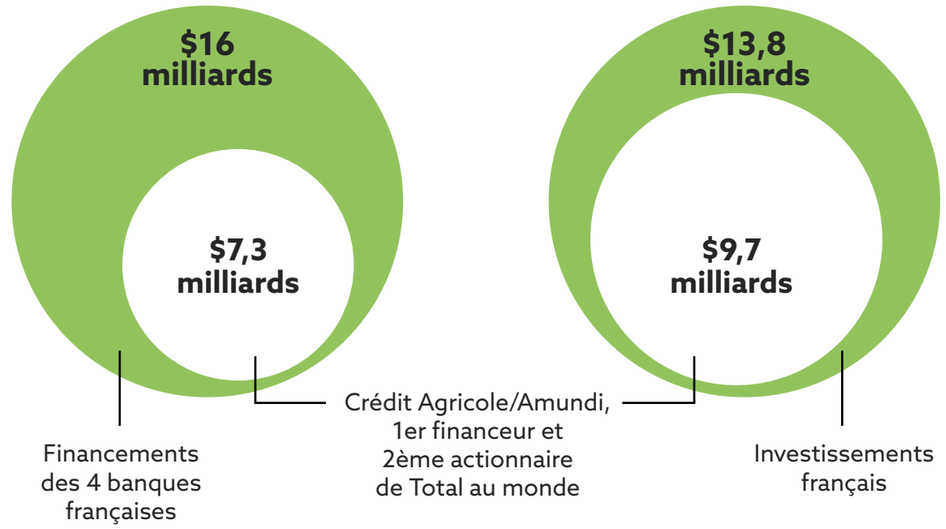

B/ CONTOURNER TOTAL LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

L'une d'elles consiste à décarbonner progressivement leurs portefeuilles en réduisant leur exposition aux secteurs les plus émetteurs. Ainsi, Société Générale s'est engagée à réduire de 10% son exposition au pétrole et au gaz d'ici 2025. De multiples critiques peuvent être faites sur cette approche, et notamment le fait que cette approche mesure les stocks et non les flux. Or, il est possible pour une banque de diminuer son exposition à un secteur tout en continuant à en financer l'expansion. C'est d'autant plus le cas que les banques sont des maillons indispensables des émissions d'obligations, lesquelles sont de plus en plus utilisées par les entreprises pour lever des fonds, qui ne figurent pas au bilan des banques. Une étude menée par le Rainforest Action Network a démontré que certaines grandes banques américaines ont augmenté leurs financements aux 50 plus gros producteurs de charbon après s'être engagées à diminuer leur exposition au secteur[44]. Société Générale avait déjà suivi cette approche en 2016 en s'engageant à diminuer de 14 % son exposition à la production de charbon d'ici fin 2020. Cela ne l'avait pas empêché de maintenir et même augmenter ses financements à certains des plus gros producteurs de charbon comme Glencore ou SUEK[45]. Les financements de la Société Générale aux 30 plus grosses entreprises extractrices de charbon ont même plus que doublé entre 2016 et 2017, passant de 104 millions de dollars en 2016 à 261 en 2017, avant de baisser à 60 en 2018 pour rebondir à 152 en 2019.

Ainsi il faut craindre que cette première approche, notamment suivie par Société Générale, permette à un acteur financier d'opérer certains changements dans ses portefeuilles de manière à atteindre son objectif sans avoir à demander à Total SE de réduire en parallèle sa propre exposition au pétrole et au gaz. Cela est d'autant plus vrai que ces engagements s'inscrivent rarement dans un objectif de sortie totale de ces secteurs, laquelle pourrait implicitement pousser une entreprise à se décarboner de manière à ne pas être prise au dépourvu avant la date ultime de sortie de sa banque.

C/ ENGAGER TOTAL, OUI MAIS COMMENT ?

Une autre approche est d'engager Total SE, qu'un acteur financier en soit actionnaire, ou qu'il soutienne la major d'une autre manière.

Un nombre croissant d'acteurs financiers s'opposent à la montée des campagnes de la société civile leur demandant de "désinvestir" et plus largement, de ne plus soutenir les entreprises répondant à certains critères liés à leurs activités dans les énergies fossiles. Les principaux arguments utilisés- qui trouvent un écho certain dans l'espace médiatique - avancent que ces entreprises sont indispensables au monde de demain, que le temps des exclusions, comme celles connues sur le charbon, est révolu, et qu'il faut les accompagner dans la transition. Et pour cela, il faudrait en rester partie prenante.

A noter que certains acteurs financiers n'hésitent en réalité pas à engager et interpeller des entreprises publiquement après les avoir exclues de leurs univers d'investissement ou de financement[46]. Il s'agit pour eux de ne plus cautionner les activités de cette entreprise tout en maintenant une pression afin de la pousser à se transformer en vue d'une possible réintégration dans leur univers d'investissement.

Mais la réalité est que de nombreuses entreprises ne pourront pas opérer la transition ou ne sont pas intéressées par la transition. Un nombre croissant d'acteurs financiers n'hésitent plus à le dire[47] et de nombreux établissements français ont reconnu cette réalité en excluant de leurs soutiens les entreprises qui prévoient de nouveaux projets charbon, en totale incohérence avec les recommandations les plus basiques des scientifiques. Les engager serait une perte de temps et de ressources précieuses alors que les équipes chargées de l'engagement dans les institutions financières sont souvent de taille très réduite. Il leur faut donc choisir intelligemment les entreprises à engager. **Concernant Total SE, une demande à ne plus explorer et ouvrir de nouvelles énergies fossiles devrait être un pré-requis à un processus d'engagement sur la durée.**

Si l'excuse de l'engagement est souvent brandie pour justifier l'inaction et le refus de désinvestir, ce n'est heureusement pas toujours le cas. Cependant, même lorsqu'un acteur est sincère dans sa volonté d'engager une entreprise, son approche est rarement fondée sur des demandes précises, limitées dans le temps et liées à un processus clair d'intensification en cas d'échec de l'engagement. Même les meilleures pratiques sur le secteur pétrolier et gazier restent encore loin du compte.

Une des meilleures annonces liées au secteur pétrolier et gazier est la politique adoptée début février 2020 par CNP Assurances. CNP Assurances a déclaré vouloir engager les entreprises du secteur sur plus d'une dizaine de critères. L'assureur détaille aussi les mesures qu'il mettra en œuvre de manière graduée si son engagement n'est pas satisfaisant : sanction des administrateurs et soutien à une résolution externe en assemblée générale ; arrêt des investissements dans les titres émis par l'entreprise voire désinvestissement, etc. **Le problème est que bien que l'ensemble des 12 critères mentionnés ne se valent pas, leur compilation sans priorisation laisse craindre un système de pondération en interne et donc une absence d'automatisation dans le déclenchement des mesures de sanctions. CNP Assurances ne précise de plus aucune temporalité, ce qui est plus que problématique dans un contexte d'urgence climatique.**

Une des mesures phares des programmes d'engagement est le dépôt puis les votes de résolutions climat en assemblée Générale. Contrairement aux autres majors pétrolières et gazières, Total SE n'a été visé d'une telle résolution de ses actionnaires qu'en 2020. La résolution déposée par 11 actionnaires demandait à Total SE de modifier ses statuts et visait principalement à pousser l'entreprise à adopter des objectifs de réduction en valeur absolue, à moyen et long terme, de toutes ses émissions de gaz à effet de serre[48].

Sans revenir sur la responsabilité des acteurs qui ont voté contre, il faut souligner un point: **les acteurs financiers ne pourront pas atteindre leurs objectifs de long terme, d'alignement sur la neutralité carbone ou sur un objectif 1,5°C ou 2°C, si Total SE ne s'aligne pas lui-même sur de tels objectifs. Les votes contre cette résolution soulignent donc l'hypocrisie de nombreux acteurs financiers en matière climatique - à commencer par AXA qui s'est engagé à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Ils mettent aussi en lumière l'échec de la coalition d'acteurs CA100+, représentée par BNP Paribas et Hermès dans le cas de Total SE, à pousser les plus gros émetteurs à opérer un virage à 180° pour ne plus mener le monde tel qu'on le connaît à sa perte.**

Le cas Total SE rappelle ainsi l'impératif pour les acteurs financiers de se doter de règles claires et strictes encadrant leur processus d'engagement. Sans cela, l'arbitraire prévaudra, comme le souligne l'écart entre les bons scores obtenus par BNP Paribas, Amundi et AXA dans le rapport Voting Matters de ShareAction et la réalité de leurs pratiques dès lors que l'entreprise engagée s'appelle Total SE.

BNP Paribas a trouvé une solution pour ne plus avoir à répondre publiquement de sa responsabilité dans les agissements de Total SE et à saper les efforts d'autres actionnaires déterminés à bousculer le groupe : abandonner son leadership sur Total SE au nom de la CA100+. La banque n'aura ainsi plus à répondre aux présomptions d'avoir accepté ce leadership afin de contrôler les initiatives d'engagement collectif en direction d'une entreprise à laquelle elle est étroitement liée, de par ses services financiers et son siège au comité de direction.

Amundi, qui gère les retraites de Total SE, fera face à un autre dilemme : prendre le risque de perdre ce contrat, ou perdre sur le court terme sa réputation en tant qu'acteur engagé pour le climat et contribuer à aggraver une situation climatique source de risques.

SAY ON CLIMATE VS RÉSOLUTION CLIMAT ?

Si les actionnaires sont de plus en plus enclins à utiliser leur droit de vote pour peser dans les décisions de l'entreprise, il a fallu attendre 2020 pour qu'une première résolution sur le climat soit déposée en France, à l'occasion de l'assemblée générale de Total SE. Historique, celle-ci a envoyé un signal fort à la major pétrolière et gazière française et a opéré une rupture : il y aura un avant et un après.

Longtemps, les actionnaires se sont tus face aux activités dévastatrices et à l'attentisme climatique de l'entreprise, et peu ont osé confronter ses PDG sur leur stratégie de développement. La première tentative de résolution en 2011, alors sur les sables bitumineux, a été avortée avant l'assemblée Générale en raison, vraisemblablement, des menaces et de la pression de l'entreprise- dirigé à l'époque par Christophe de Margerie- sur ses actionnaires. Après des années de discussions infructueuses, 11 actionnaires ont donc décidé en 2020 de mettre un terme à cette omerta.

Mais alors que les résolutions climat gagnent du terrain, **une autre initiative vient fragiliser cette dynamique : le *Say on Climate*.** Cette initiative, du fonds spéculatif britannique TCI - The Children's Investment Fund - consiste à demander aux entreprises de s'engager elles-mêmes à soumettre tous les ans leur stratégie climat au vote de leurs actionnaires. A priori, cela sonne comme une bonne idée en libérant les actionnaires de l'obligation de s'organiser tous les ans pour déposer une nouvelle résolution.

Mais si le *Say on Climate* a un intérêt pour pousser les entreprises absentes du débat climatique, et qui évoluent dans des contextes réglementaires faibles ou inexistants en matière climatique, ce n'est clairement pas le cas en France ou en Europe. Dans le cas de Total, un *Say on Climate* est dans le meilleur des cas, une distraction, et dans le pire des cas, une diversion.

Total SE, entreprise du pays de la COP21, a publié son premier rapport sur le climat en 2016. L'entreprise communique déjà beaucoup sur le climat et les actionnaires ont déjà tous les éléments disponibles pour exprimer leur désapprobation à l'égard de la stratégie du groupe, notamment en votant contre la direction et en accompagnant ce vote d'un justificatif. Mais ces justificatifs ne sont souvent rendus publics que des mois après le vote en AG. Dans l'intervalle, il sera difficile de différencier les votes opposés au principe même d'intégrer l'urgence climatique à la stratégie du groupe, et ceux qui sanctionneraient une stratégie manquant d'ambition.

En d'autres termes, Total n'a pas besoin d'être encouragé à communiquer sur sa stratégie climat ; Total a besoin d'être poussé à adopter une stratégie climat compatible avec une trajectoire climatique viable. Or pour cela, seul le dépôt d'une résolution permettra aux actionnaires de définir les termes du débat.

Si la pertinence d'un *Say on Climate* est incertaine dans le cas de Total, il n'est pas non plus sans risque. En effet, **si Total décide de soumettre son ersatz de stratégie climat au vote, il faut s'attendre à ce que les actionnaires décident de voter pour.** Les actionnaires votent en majorité en accord avec la direction de l'entreprise, comme le montrent le *Say on Pay* ou la résolution climat de l'année dernière. **Ce vote positif donnera la légitimité à l'entreprise à poursuivre une logique de petits pas. Il ouvrira la voie à de longues années pendant lesquelles Total développera sa capacité dans les renouvelables sans pour autant réduire sa production d'hydrocarbures et ses activités dans les énergies fossiles.**

Un autre risque émerge : le *Say on Climate*, tel que pensé, demande aux entreprises de soumettre leur stratégie au vote tous les ans. Or, aucun actionnaire n'a contesté le fait que Shell se soit récemment engagé à la soumettre au vote tous les trois ans uniquement. Si sa stratégie climat est adoptée, Shell pourra opposer jusqu'en 2024 toute demande supplémentaire, en se référant au mandat donné en 2021 par ces actionnaires.

Enfin, **si les résolutions *Say On Climate* visent à contraindre les entreprises à soumettre leur stratégie climat au vote, le résultat, lui, n'est pas contraignant.** L'entreprise pourrait tout aussi bien choisir d'ignorer le résultat du vote, qu'il soit favorable ou opposé à sa stratégie climat. Ce n'était pas le cas de la résolution climat déposée à l'AG de Total SE en 2020.

S'ils sont sincères et désireux de jouer un rôle actif dans la décarbonation des activités des entreprises dont ils sont actionnaires, les investisseurs doivent déposer leurs propres résolutions climatiques, même quand un *Say on Climate* est déjà porté, afin d'exprimer explicitement leurs attentes. En complément, ils doivent voter contre certains membres du conseil d'administration pour exprimer leur désaccord avec la stratégie climat.

> ***« Notre objectif est de modifier les statuts du groupe afin de renforcer la contribution de son modèle économique à l'atteinte de l'Accord de Paris sur le climat »***
>
> *Aurélie Baudhuin - Meeschaert AM, à propos de la résolution climat déposée à l'AG 2020 de Total*

D/ STOPPER TOTAL DANS SON EXPANSION ?

Alors que nous devons diminuer la production de pétrole et de gaz de 4% et 3% par an d'ici 2030, Total SE envisage d'augmenter sa production d'hydrocarbures d'ici 2030. L'entreprise prévoit, comme nous l'avons vu, de nombreux nouveaux projets pétroliers et gaziers. S'ils aboutissent, ils annihileront nos chances de maintenir le réchauffement à 1,5°C. Ces projets sont des aberrations alors que notre budget carbone disponible pour contenir le réchauffement à 1,5°C ne nous permet déjà pas d'exploiter l'intégralité des réserves d'énergies fossiles en exploitation[49].

Le sérieux des engagements des acteurs financiers sur le climat peut être jugé à l'aune d'une seule chose : financent-ils et assurent-ils de nouveaux projets de production d'énergies fossiles, et continuent-ils de financer, assurer et investir dans les entreprises qui les portent comme Total SE ?

Malheureusement, à l'heure actuelle, aucun acteur financier, actif par nature dans ces secteurs, ne répond par la négative à cette question. **Même les secteurs les plus risqués des pétrole et gaz non conventionnels – sables bitumineux, gaz et pétrole de schiste - étendu sur toute la chaîne de valeur, donc comprenant les pipelines et terminaux de GNL, forage en Arctique et en eaux très profondes, trouvent leur financement.**

Ces secteurs, extrêmement intensifs en capital et en carbone, concentrent les plus grands risques pour les populations, l'environnement et le climat et par ricochet, pour les acteurs financiers eux-mêmes. **Les plus gros acteurs de la place de Paris ont commencé à adopter des premières mesures d'exclusion sur les sables bitumineux, les forages en Arctique et les pétrole et gaz de schiste il y a plusieurs années déjà mais celles-ci demeurent extrêmement lacunaires et tardent même dans certains cas à se concrétiser.** Ainsi Crédit Agricole et Natixis ont tous deux déclaré, lors de leur assemblée générale de 2020, qu'ils ne financeraient plus les entreprises spécialisées dans la production de gaz et pétrole de schiste. Non seulement cet engagement n'a pas été traduit en politique, mais il ne couvre pas le développement de terminaux d'exportation de gaz naturel liquéfié, issu de la fracturation hydraulique, et derrière lesquels se trouve notamment Total SE.

D'autres acteurs sont allés plus loin, notamment OFI Asset Management, la CDC et CNP Assurances, mais aucun n'a osé aller jusqu'à conditionner ses soutiens à Total SE à un arrêt dans le développement de nouveaux projets dans ces secteurs.

Pourtant, il ne s'agit que d'appliquer la logique qu'ils suivent sur le charbon: 24 acteurs financiers français ont reconnu que tout nouveau projet charbon était incompatible avec le budget carbone et ont stoppé leurs soutiens à ces projets ainsi qu'aux entreprises qui les portent. Il est urgent d'appliquer la même logique sur le pétrole et le gaz, en commençant par les produits non conventionnels.

En se contentant d'exclure les entreprises sur la base de leur pourcentage d'activités dans ces secteurs-que la métrique soit les réserves ou les revenus- ils risquent de faire l'impasse sur les entreprises très diversifiées comme les majors pétrolières et gazières: Total SE, mais aussi Shell, Chevron, Exxon, BP qui ont plus de 50% de leurs plans de développement d'ici 2024 dans les gaz et pétrole de schiste[50] et se trouvent derrière la majorité des projets prévus en Arctique. Un exemple existe déjà : BNP Paribas a augmenté ses financements aux majors pétrolières et gazières ces dernières années malgré l'adoption en 2017 d'une politique sur les pétrole et gaz non conventionnels[51].

Total SE y est actif et s'y développe. Alors que la glace de l'Arctique fond à une vitesse sans précédent, le groupe est impliqué dans 5 nouveaux projets- dont Arctic LNG - et pourrait en développer 12 autres[52]. Le groupe est aussi impliqué dans un projet similaire aux Etats-Unis, Cameron LNG, qui liquéfierait du gaz de schiste.

Alors qu'engager les entreprises, comme Total SE, pour les pousser à adopter des objectifs de réduction en valeur absolue de leurs émissions, et donc de leur production d'hydrocarbures, ne pourra produire des impacts qu'au bout de quelques années, l'action sur les secteurs les plus polluants vise à répondre à l'impératif scientifique de baisser tous les ans nos émissions de gaz à effet de serre de 7,6% jusqu'en 2030.

Cette réalité a été reconnue par le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance lors du Climate Finance Day pendant lequel il a invité les acteurs financiers à développer une stratégie de sortie des activités non-conventionnelles. Dans cette optique, les acteurs financiers doivent exiger de Total SE l'arrêt de toute activité d'exploration et de tout nouveau projet dans les pétroles et gaz non conventionnels.

NOS DEMANDES

Reclaim Finance et Greenpeace France demandent :

1. Aux banques et assureurs de ne plus financer ou assurer de nouveaux projets d'énergies fossiles.

2. A tous les acteurs financiers de :

- **ne plus soutenir les entreprises comme Total SE tant qu'elles n'ont pas renoncé à explorer ou à ouvrir de nouvelles réserves d'énergies fossiles, y compris à travers la construction d'infrastructures de transport ;**
- **conditionner leurs soutiens dès 2022 à l'adoption d'un plan de décarbonation de leurs activités aligné avec l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5°C.**

3. Aux actionnaires de Total SE de déposer et voter une résolution lors de la prochaine assemblée générale de la société, lui demandant d'inscrire dans son rapport de gestion:

- sa stratégie et ses engagements, notamment à travers son allocation d'actifs, pour aligner l'ensemble de ses activités avec les objectifs de l'accord de Paris, et notamment ses articles 2.1(a) et 4.1 ;
- ses objectifs de réduction en valeur absolue des émissions de gaz à effet de serre (GES), directes ou indirectes, de toutes les activités de la Société - liées à la production, la transformation et l'achat de produits énergétiques (Scope 1 et 2) et à l'utilisation par les clients des produits vendus pour usage final (Scope 3)- à court, moyen et long terme ;
- la contribution, exprimée en tonnes de CO2e/an, de chaque technologie de puits de carbone utilisée pour atteindre la neutralité carbone au plus tard d'ici 2050.
- La résolution demandera également la révision des paramètres environnementaux entrant dans le calcul de la rémunération variable annuelle du Président Directeur Général, pour prendre en considération les objectifs de réduction en valeur absolue des émissions de GES des scopes 1, 2 et 3 du Groupe.

« Le changement climatique est un risque systémique et nous sommes convaincus que le secteur financier doit jouer un rôle clé dans la transition vers une économie bas carbone et l'alignement avec l'Accord de Paris. L'adoption de stratégies climatiques par les entreprises est un critère d'investissement essentiel sur leque les actionnaires doivent être pleinement informés. »

Amundi

RÉFÉRENCES

1. Rapport 2019 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions, Rapport d'activité mondial sur l'action climatique, programme des Nations-Unies pour l'Environnement.
2. Production Gap Report 2020, UNEP.
3. Combined Shareholders' meeting of Total S.A. on May 2020
4. "Un groupement d'investisseurs demande a total d'aller plus loin dans la lutte contre le changement climatique", communiqué de presse de Candriam, Crédit Mutuel Asset Management et les Assurances du Crédit Mutuel, Ecofi Investissements, Edmond de Rothschild, Fédéral Finance Gestion, La Banque Postale Asset Management, Meeschaert Asset Management et Sycomore Asset Management, 15 avril 2020.
5. "Total se dote d'une nouvelle ambition climat pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, communiqué de presse", Total SE, 5 mai 2020.
6. "Le groupement d'investisseurs accueille favorablement les nouvelles ambitions présentées par Total dans la lutte contre le changement climatique, groupement d'investisseurs", 25 mai 2020
7. Avenant du 25 mars 2016, signé PEC PERCO.
8. "Quelques jours encore pour voter la résolution climat à l'AG de Total" blog post, Reclaim Finance, 20 mai 2020.
9. "AG de Total : BNP Paribas s'abstiendra de voter la résolution climat", communiqué de presse, Reclaim Finance, 26 mai 2020.
10. Un des investisseurs a préféré rester anonyme.
11. "Total AGM Statement 2020", Aviva, AXA, Aberdeen Standard Investments, Amundi Asset Management, AP7, APG Asset Management, As You Sow, Aviva Investors, AXA Investment Managers, BMO GAM, BNP Paribas, Border to Coast Pensions Partnership, Church Commissioners, Danske Bank, ERAFP, EOS at Federated Hermes, on behalf of its stewardship clients, HSBC Global Asset Management, Insight Investment, Jupiter Asset Management, KBI Global Investors, Legal & General Investment Management, M&G investments, Nest Corporation,NN Investment Partners, Nordea Asset Management, PGGM, Rathbone Brothers Plc.
12. "Total se dote d'une nouvelle ambition climat pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, communiqué de presse", Total SE, 5 mai 2020.
13. "Intégrer le climat à notre stratégie", Rapport climat 2018, Total SE
14. "Intégrer le climat à notre stratégie", Rapport climat 2018, Total SE.
15. "Vers la neutralité carbone", Rapport climat 2020, Total SE.
16. "Vers la neutralité carbone", Rapport climat 2020, Total SE.
17. "Big oil reality check - Assessing oil and gas cimate plans", Discussion Paper, Oil Change International, September 2020.
18. Estimating petroleum industry value chain (Scope 3) greenhouse gas emissions. Overview of methodologies, IPIECA, June 2016
19. Total -Document d'enregistrement universel 2019
20. "Vers la neutralité carbone", Rapport climat 2020, Total SE.
21. "Carbon Performance of European Integrated Oil and Gas Companies, Briefing paper", Transition Pathway Initiative, May 2020.
22. "Vers la neutralité carbone", Rapport climat 2020, Total SE.
23. "Big oil reality check - Assessing oil and gas climate plans", Discussion Paper, Oil Change International, September 2020.
24. "Big oil reality check - Assessing oil and gas climate plans", Discussion Paper, Oil Change International, September 2020.
25. Total Energy Outlook, Total SE, September 2020.
26. "Global Warming of 1.5°C", Special Report, IPCC, 2018.
27. "Chiffres clés du climat, France, Europe et Monde", Ministère de la Transition Ecologique, Edition 2021.
28. "Total, Shell, BP : une compagnie oil & gas peut-elle être neutre en carbone ?", César Dugast, consultant senior, pôles « neutralité carbone » et « énergie », Carbone 4, juin 2020.
29. "Carbon Performance of European Integrated Oil and Gas Companies, Briefing paper", Transition Pathway Initiative, May 2020.
30. "Carbon Performance of European Integrated Oil and Gas Companies, Briefing paper", Transition Pathway Initiative, May 2020.
31. Cela dépend fortement des conditions d'exploitation et des contraintes logistiques d'acheminement du gaz jusqu'au consommateur.
32. "Financer la conversion du charbon en biomasse, est-ce une idée "verte" ?", Blog post, Reclaim Finance,
33. "Résultats du quatrième trimestre et de l'année 2020", communiqué de presse, Total SE, février 2020.
34. Dans ses résultats du quatrième trimestre et de l'année 2020, Total SE rapporte avoir produit en 2020 2 871 kbep de pétrole et gaz par jour, soit 2 871 000 bep par jour ou 1 050 786 000 bep par an, contre 4 TWh d'énergies renouvelables sur toute l'année, soit 2 352 537 bep sur l'année. Cela équivaut à un baril équivalent de renouvelables pour 447 barils d'hydrocarbures.
35. Strategy & Outlook 2020, From Net Zero ambition to Total strategy, Total SE, September 2020.
36. Strategy & Outlook 2020, From Net Zero ambition to Total strategy, Total SE, September 2020.
37. Rapports annuels de 2017, 2018 et 2019, Total SE.
38. Les 20% de Rosneft, détenus par BP, représentaient 44% de sa production de pétrole et 14% de celle de gaz en 2019 (Annual Report 2019, BP)
39. "Total chief warns of renewable energy bubble", Financial Times, 02/17/2020.
40. Balancing the budget: why deflating the carbon bubble requires oil and gas companies to shrink, Carbon Market Initiative, November 2019. https://carbontracker.org/reports/balancing-the-budget/
41. "NGO letter to EACOP lead arrangers", May 2019.
42. "Total Rendez-vous au tribunal", Les Amis de la Terre France, Survie.
43. "Banques et investisseurs appelés à stopper le méga projet pétrolier EACOP de Total", communiqué de presse, 18 novembre 2020, Reclaim Finance.
44. "Banking on Coal Mining", Rainforest Action Network, August 2018.
45. "Sortie du charbon, la finance française en ordre de marche", Unfriend Coal, BankTrack, novembre 2019.
46. Il est possible de citer Storebrand en direction de RWE: Storebrand a désinvesti de RWE en 2017 mais critiquait publiquement l'entreprise en 2018.
47. "Vacating their seat at the table: the rise of fossil fuel divestment", Responsible Investor, February 2021.
48. "Un groupement d'investisseurs demande a total d'aller plus loin dans la lutte contre le changement climatique", communiqué de presse de Candriam, Crédit Mutuel Asset Management et les Assurances du Crédit Mutuel, Ecofi Investissements, Edmond de Rothschild, Fédéral Finance Gestion, La Banque Postale Asset Management, Meeschaert Asset Management et Sycomore Asset Management, 15 avril 2020.
49. "The Sky's Limit: Why the Paris Climate Goals Require a Managed Decline of Fossil Fuel Production", Oil Change International, September 2016.
50. "Oil, gas and the climate : An Analysis of Oil and Gas Industry Plans for Expansion and Compatibility with Global Emission Limits", GGON, December 2019.
51. "Les banques ont accordé 2700 milliards de financements aux énergies fossiles depuis 2016", Communiqué de presse, Reclaim Finance, Amis de la Terre, 18 mars 2020.
52. D'après une analyse menée par Reclaim Finance à partir de Rystad.

Crédits photo

Serinus - Pexels | Markus Spiske Pexels | Unsplash | Amis de la Terre | AdobeStock | Johannes - Pexels | FlickrAT | anrune Smenes - Pexels | AFP - Martin Bureau | AdobeStock

Recherche financière

Les données financières proviennent du terminal Bloomberg. Les montants des investissements ont été trouvés au cours d'une recherche menée mi-février. La fonction LEAG a été utilisée pour les financements. Bloomberg utilise cette méthodologie, qui aggrège les prêts et émissions d'actions et d'obligations par banque, pour établir les leagues tables. Cette méthodologie implique que la valeur totale d'une transaction est divisée entre les banques en charge de cette transaction.

TOTAL FAIT DU SALE :
La Finance complice ?

Reclaim Finance est une association affiliée aux Amis de la Terre France fondée en 2020 et 100% dédiée aux enjeux liant finance et justice sociale et climatique. Dans le contexte d'urgence climatique et de perte de biodiversité, une des priorités de Reclaim Finance est de contribuer à l'accélération de la décarbonation des flux financiers. Reclaim Finance lance l'alerte sur les impacts de certains acteurs financiers, dénonce les pratiques les plus nocives et met son expertise au service des autorités publiques et des acteurs financiers désireux de transformer les pratiques existantes de manière à les soumettre aux impératifs écologiques.

Greenpeace est une organisation internationale qui agit selon les principes de non-violence pour protéger l'environnement et la biodiversité et promouvoir la paix. Elle est indépendante de tout pouvoir économique et politique et s'appuie sur un mouvement de citoyennes et de citoyens engagés pour construire un monde durable et équitable.

contact@reclaimfinance.org

RECLAIM Finance GREENPEACE